



La nouvelle directive européenne IDD (Insurance Distribution Directive) va réorganiser en profondeur la pratique de la distribution des produits d'assurance en Europe. Elle a pour objectif ambitieux de mieux protéger les consommateurs européens et d'harmoniser le marché unique de l'assurance.

Mais sur le fond, les problématiques juridiques ne manquent pas : (re)structuration du réseau, devoir de conseil et de transparence de la rémunération pour les intermédiaires, obligations de surveillance et de gouvernance des produits d'assurance, gestion des conflits d'intérêts,....

Afin de vous permettre de faire le point sur les changements à venir, l'ILAC a le plaisir de vous inviter à sa conférence qui se tiendra **le 30 mars 2017 à 18h15** au Kirchberg (bâtiment de Arendt & Medernach sis au 41 avenue J-F Kennedy à Luxembourg) sur :

Directive IDD - Risques et Opportunités

(la conférence sera tenue en langue française)

M. Christophe VERDURE – Docteur en droit Professeur à la Luxembourg School of Insurance

nous fera l'honneur d'être notre orateur.

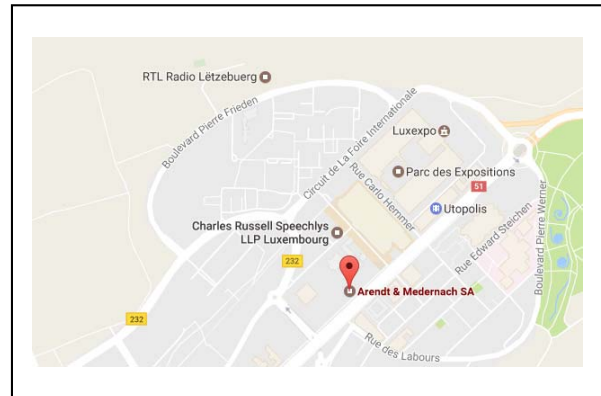
En pratique

Date : Mardi, le **30 mars 2017**

Lieu : Arendt House
41, avenue J-F Kennedy
L-2082 Luxembourg

Parking: Le parking Auchan est à disposition
24h/24h

Horaire : 18h15 à 20h00



La conférence sera suivie d'un drink offert par l'ILAC.

Espérant vous compter parmi les participants, nous vous invitons à nous confirmer votre présence à l'adresse suivante : www.ilac.lu

Cette conférence donne droit à 1,5 points CPD aux membres de l'Institut luxembourgeois des Actuaire.